

Paris, le 29 janvier 2019

Concours Graines d'Agriculteurs 2019 : Les candidatures sont ouvertes !

Graines d'Agriculteurs, le concours qui révèle les nouveaux talents de l'agriculture

Graines d'Agriculteurs est le seul trophée agricole qui laisse le grand public décider des agriculteurs et des projets qu'il souhaite soutenir en votant.

Organisé depuis 2011 par Terres Innovantes, le fonds de dotation du syndicat Jeunes Agriculteurs en lien notamment avec le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, ce concours vise à récompenser des agriculteurs nouvellement installés. C'est la seule condition pour concourir !

En 2019, le public votera pour les nouveaux talents de l'agro gastronomie

L'édition 2019 sera consacrée à la thématique de la gastronomie et s'adressera à tous les agriculteurs installés entre le 1er janvier 2012 et le 31 décembre 2017 et depuis plus d'un an dans toute la France.

Pour candidater il suffit d'avoir une activité ou un projet en lien avec la gastronomie :

- un savoir-faire sur un produit, par exemple farine, cacao, safran, truffe, élevage racé
- une transformation artisanale, atypique, innovante.
- une commercialisation particulière via des restaurateurs ou des coopératives
- des stratégies innovantes pour mettre en avant une ou des productions

Un chèque de 3 000 euros à la clé et un coup de projecteur pour les lauréats

Les 10 meilleurs candidats seront sélectionnés selon des critères économiques, de qualité et de cohérence du projet. Ils feront l'objet d'un reportage photo et vidéo sur leur exploitation puis le public votera pour son candidat préféré.

Le jury final sélectionnera ensuite les lauréats de chaque catégorie, qui gagneront un chèque de 3000 euros.

Pour participer, c'est très simple, il suffit de répondre à un questionnaire en ligne sur le site www.demainjeseraipaysan.fr/graines-agriculteurs/le-concours_jusqu'au_29_mars_2019.

Ou directement

<https://docs.google.com/forms/d/1c7Yv6eslu-nRdckNyVUVh0qRW8wzprxy-NVQutmWPcY/prefill>

Le calendrier 2019

- Du 28 Janvier au 29 mars : Dépôt des candidatures, multi-filières
- 28 février: Soirée des Graines d'Agriculteurs au salon de l'agriculture
- Mi-Avril: Jury et sélection des finalistes
- Juin: Production des contenus (vidéo, textes, photos des finalistes)
- Fin juin/début juillet : Ouverture des votes en ligne
- Juillet/août : Votes du public
- 26 août : Clôture des votes en ligne
- 27 août : Jury Final Graines d'agriculteurs
- 6-8 septembre: Remise des prix aux Terres de Jim au Puy-en-Velay

Pour en savoir + : www.demainjeseraipaysan.fr/graines-agriculteurs

Les partenaires

Le concours est organisé par Terres Innovantes, le fonds de dotation de Jeunes Agriculteurs, en lien avec les partenaires historiques de l'agriculture : le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP), Crédit Agricole, Groupama, Total, la Confédération Nationale de l'Élevage, la Fondation Avril et l'Académie d'Agriculture de France.

Contacts Presse

Terres Innovantes
Audrey Largouët
06 08 30 71 17
alargouet@jeunes-agriculteurs.fr

Agence Comquest RP
Guillaume BERTEL
06 27 05 70 21
gbertel@comquest.fr

**DÉCOUVREZ LES VISAGES
DE L'AGRICULTURE DE DEMAIN !**